

PAR COURRIEL,

Le 8 janvier 2021

Aux parents des élèves,

Objet : Précisions et rappels à la suite des récentes annonces du gouvernement

Chers parents,

Permettez-nous d'abord de vous souhaiter une année 2021 plus clémente que la dernière. De notre côté, nous souhaitons vous réitérer notre engagement profond à l'atteinte de notre mission consistant à la réussite et au développement du plein potentiel de vos enfants. Nous vous assurons que tout notre personnel concentre ses efforts quotidiens à ces louables objectifs.

Mercredi soir, lors d'une conférence de presse traitant des nouveaux ajustements en lien avec l'augmentation soutenue des cas de COVID-19 au cours des dernières semaines, le premier ministre a annoncé entre autres les mesures applicables pour le milieu scolaire. Le ministre de l'Éducation a également tenu une conférence de presse aujourd'hui sur le sujet. Voici donc des informations très importantes à lire expliquant les changements selon le niveau d'enseignement de vos enfants.

Informations communes pour les niveaux d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire

- Le **bulletin prévu au 22 janvier pourra être reporté au 5 février**. Ainsi, au Centre de services scolaire de l'Énergie, l'école que fréquente votre enfant rendra le bulletin accessible dès qu'il sera prêt entre le 22 janvier et le 5 février. La pondération prévue à la 1^{ère} et la 2^e étape sera aussi modifiée. La **valeur du 1^{er} bulletin sera diminuée et celle de la 2^e étape sera augmentée** afin que les élèves qui ont vécu une première étape plus difficile puissent demeurer motivés pour la 2^e étape.
- Les **examens du Ministère** prévus pour l'année scolaire 2020-2021 sont **tous annulés** considérant le caractère exceptionnel de la situation.
- Afin de soutenir les **élèves éprouvant des difficultés académiques**, une **formule de tutorat sera mise en place d'ici quelques semaines**. Les élèves présentant des difficultés qui seront ciblés par les enseignants pourront accéder à un support personnalisé avec un tuteur ou une tutrice. Des forums pédagogiques seront également disponibles prochainement 7 jours sur 7 en dehors des heures de classe. Nous vous informerons des modalités dès qu'elles seront connues.
- Le Ministère a déterminé les savoirs essentiels selon les niveaux d'enseignement afin que les enseignants puissent identifier les éléments prioritaires sur lesquels les élèves doivent faire leurs apprentissages.
- Différents outils seront déployés entre autres par l'implication des partenaires pour offrir un soutien psychologique aux jeunes présentant des besoins. Une application mobile sera disponible sous peu leur permettant d'accéder à diverses ressources. Des espaces d'échanges de clavardage seront également mis en place prochainement pour briser l'isolement des jeunes et les aider dans leur gestion du stress après les heures de classe.
- Les tests de qualité de l'air menés dans les écoles et les classes de la province en décembre dernier démontrent que dans 97 % des cas, le taux de CO₂ respecte les normes ce qui indique que la qualité de l'air en milieu scolaire est bonne. Les experts en santé publique ne recommandent

pas l'utilisation des purificateurs d'air en milieu scolaire, mais plutôt la ventilation naturelle. Cette bonne pratique est déjà appliquée dans l'ensemble de nos écoles.

Élèves des niveaux d'enseignement préscolaire et du primaire

- **Retour en classe comme prévu dès le lundi 11 janvier** pour les élèves des niveaux d'enseignement préscolaire et du primaire.
- Port du **couvre-visage obligatoire** en tout temps pour **tous les élèves de 1^{ère} à 6^e année** dans **l'autobus, les corridors, les aires communes.**
- Port du **couvre-visage en classe obligatoire** pour les **élèves de 5^e et 6^e année.**
- **Prévoyez fournir chaque jour à votre enfant 2 couvre-visages** afin qu'il puisse le changer lorsqu'il est humide ou souillé assurant ainsi une efficacité optimale à la mesure du port du masque. **De façon exceptionnelle, en dépannage, un couvre-visage pourra être fourni par l'école à votre enfant.**
- **Élèves du niveau d'enseignement maternelle 4 ans et maternelle 5 ans n'ont pas à porter le couvre-visage.**
- **Visiteurs à l'école réduits au minimum** et **port du couvre-visage obligatoire** pour tous les visiteurs dès qu'ils se trouvent **sur les terrains de l'école.** Cette **consigne** est également **valable** pour les **parents qui viennent reconduire et chercher leurs enfants au service de garde.**
- Vous devez remplir un court sondage, car nous procédons à une mise à jour de vos besoins en matière d'équipements informatiques en vue d'une situation de cours à distance. Nous souhaitons ainsi nous assurer de connaître les besoins actuels de vos enfants afin d'y répondre adéquatement en cas de nouveau confinement. Cliquez sur le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfuqEFkWD1fZhmEA77K-25LHX3zh12o3zzeAaC4MOx6QvAt5Q/viewform?usp=sf_link

Élèves des niveaux d'enseignement secondaire

- Les **services éducatifs à distance**, selon l'horaire habituel, seront offerts **jusqu'au 15 janvier 2021 inclusivement.**
- **Retour en classe le 18 janvier 2021.**
- Port d'un **masque de procédure obligatoire** (masque bleu à usage unique) pour tous les élèves sans exception en tout temps dans **l'école, dans l'autobus** et sur le **terrain de l'école.**
- **Des masques de procédure** seront **distribués par les écoles aux élèves.**
- **Projets pédagogiques particuliers maintenus en groupe-classe stable.** Si impossible, une distanciation de 2 mètres doit être maintenue en tout temps entre les élèves ne provenant pas du même groupe-classe stable et les règles sanitaires doivent être rigoureusement observées.
- **Visiteurs à l'école réduits au minimum.**
- Repas du midi avec le groupe-classe stable.
- **Présence en classe un jour sur deux se poursuit** pour les **élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire.** Elle ne s'applique pas aux élèves d'une classe spéciale ou faisant partie du parcours de formation axée sur l'emploi.
- Cours à option se déroulant dans le respect de la distanciation physique de 2 mètres lorsque les élèves ne proviennent pas du même groupe-classe stable ou cours à distance.

Rappel des mesures de prévention de Santé publique

Consignes appliquées à l'école

- Une distanciation de 2 mètres est recommandée entre les élèves, entre le personnel, entre le personnel et les élèves chaque fois que c'est possible.
- Le lavage des mains fréquent est intégré dans la routine et lors des déplacements.
- Le lavage des mains avant et après l'utilisation du masque est recommandé chaque fois que c'est possible. Il faut donc éviter de manipuler le masque.
- **Il sera exigé que le masque soit porté de façon à couvrir le nez et le bas du menton.**
- Pour limiter la propagation du virus, vos enfants doivent apporter à l'école leur gourde remplie d'eau. Également, pour les enfants qui mangent à l'école vous devez prévoir des repas froids ou en thermos.

Consignes à suivre à la maison

- **L'auto-observation des symptômes, l'isolement préventif en présence de symptômes s'apparentant à la COVID 19 et un dépistage rapide font partie des facteurs de prévention.**
- Chaque jour tous les membres du personnel et les élèves, avant de se joindre à un groupe doivent être vigilants et porter une attention particulière aux symptômes.
- Considérant la situation épidémiologique qui prévaut actuellement, la Santé publique recommande de garder votre enfant à la maison s'il présente des symptômes et de prendre rendez-vous pour un test de dépistage qui se fait maintenant par gargarisme et sans inconfort.
- Les activités et comportements risquant une transmission de la COVID-19 doivent être évités.

Comme le respect de ces règles sanitaires a un impact direct sur la sécurité de l'ensemble de nos élèves et de notre personnel, nous serons très rigoureux sur leur application à l'école. Ainsi, nous préférons vous informer que les comportements des élèves contraires aux consignes ne seront pas tolérés.

Nous avons tous un rôle à jouer pour permettre à vos enfants de poursuivre leurs apprentissages dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire en présentiel à l'école. Faisons équipe pour que nos jeunes puissent poursuivre leur année scolaire axée sur la réussite et le développement de leur plein potentiel.

Merci de votre habituelle collaboration,



Denis Lemaire
Directeur général
Centre de services scolaire de l'Énergie